

L'IRIS est une association Loi 1901 à but non lucratif. Les personnes physiques ou morales s'intéressant aux questions internationales peuvent participer à la vie de l'association.

## ADHÉREZ À L'IRIS, ET...

- 1) Participez aux « **RENDEZ-VOUS DES ADHÉRENTS** » : de nombreuses conférences-débats sur l'actualité internationale tout au long de l'année.
- 2) Recevez « **L'ANNÉE STRATÉGIQUE 2009** » (parution automne 2008).
- 3) Recevez les actes de colloque publiés par l'Iris.
- 4) Bénéficiez d'une réduction de 15% sur les publications de la collection *Enjeux stratégiques* avant leur parution en librairie.
- 5) Obtenez un tarif préférentiel pour l'accès aux programmes de formation continue.
- 6) Recevez régulièrement des informations sur nos activités publiques (newsletters, invitations...).
- 7) Bénéficiez de conditions préférentielles et prioritaires pour les inscriptions à nos manifestations.
- 8) Ayez la possibilité de vous abonner à « **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE** » (4 numéros) à un tarif privilégié.

### TARIFS ANNUELS DE LA COTISATION

Adhésion individuelle <sup>(1)</sup> : 100 € Avec l'abonnement à <i>La revue internationale et stratégique</i> : 150 €
Renouvellement adhésion individuelle <sup>(2)</sup> : 85 € Avec l'abonnement à <i>La revue internationale et stratégique</i> : 135 €
Adhésion étudiant, sans emploi <sup>(3)</sup> : 35 € Avec l'abonnement à <i>La revue internationale et stratégique</i> : 85 €
Adhésion bienfaiteur <sup>(4)</sup> : 200€ Avec l'abonnement à <i>La revue internationale et stratégique</i> : 250 €
Adhésion bienfaiteur <i>premium</i> <sup>(4)</sup> : 5000 €

(1) Les personnes physiques peuvent adhérer en qualité d'adhérent individuel ou d'adhérent bienfaiteur. - (2) Tarif applicable en cas de renouvellement d'adhésion sur 1 année consécutive. - (3) Sur justificatif. L'adhésion au tarif étudiant ou sans emploi ne permet pas de recevoir les actes de colloques de l'IRIS. - (4) Les personnes morales (entreprises, associations...) peuvent adhérer à l'Iris uniquement en qualité d'adhérent bienfaiteur.

Civilité :  Mme  Mlle  M.

Merci de préciser s'il s'agit de vos coordonnées :  personnelles  professionnelles

> NOM ..... > PRÉNOM .....

> ORGANISATION ..... > FONCTION .....

> ADRESSE.....

> CODE POSTAL ..... > VILLE .....

> TÉLÉPHONE ..... > E-MAIL .....

Chèque libellé à l'ordre de « IRIS Association » correspondant à la cotisation annuelle 2008 (année civile) pour un montant de ..... (étudiants, sans emploi : joindre un justificatif).

Date :

Signature :

**RENSEIGNEMENTS : [contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org) - Tél: 01 53 27 60 87**

IRIS - Service adhésion - 2 bis rue Mercoeur - 75011 Paris - France